

LA CHAPELLE ET SON PASSE : la SANTE

Texte écrit par Mme JANVIER

Publié dans le bulletin municipal N° 18 de 1995

Recopié à l'identique

Iconographie absente dans l'attente de trouver les originaux ou des copies de bonne qualité

Ce n'est pas sans regret que j'écris aujourd'hui **le dernier chapitre de l'histoire de la commune commencée** il y a 11 ans. J'espère avoir utilisé au mieux les documents que j'ai pu consulter en mairie et je suis heureuse d'avoir pu le faire quand ils y étaient encore, car désormais, ils ont été transférés aux Archives départementales de Chambray, où se trouvent (pour toutes les communes) les documents datant de plus de 100 ans.

L'ensemble de cette étude, qui sera reliée, comporte plus de 300 pages, il ne faudra pas les lire comme un livre écrit en continu, mais comme une suite de chroniques locales parues dans les différents bulletins municipaux, mon but ayant été d'apprendre et de faire connaître comment avait vécu un village à travers les grands moments de la période allant de 1789 à 1939 ; c'est-à-dire la Révolution, le Premier Empire, le Second Empire et la Troisième République.

Cette étude pourra donc être consulté en Mairie, ainsi que la Mémoire du terroir, compte rendu de 21 émissions radiophoniques enregistrées en 1994 et le dossier de licence de Géographie de mon petit-fils, Guillaume Crumière, faisant état de la représentativité de La Chapelle dans le monde rural moderne.

Il me faut remercier la Municipalité et les secrétaires qui m'ont permis de mener à bien cette longue tâche et aussi toutes les personnes qui m'ont fourni de précieux souvenirs qu'on ne pouvait trouver dans les livres, sans oublier Monsieur le Docteur Delaune qui a bien voulu relire la partie médicale de cette ultime chronique.

**LA SANTE DES CHAPELLOIS AU SIECLE DERNIER
(1800 - 1920)**

Cette rubrique sera suivie d'une **annexe** comportant une étude sur les médecins, pharmaciens, sages femmes, hôpitaux de notre région, ainsi que les grandes épidémies qui la ravagèrent aux siècles précédents.

Si nous avons choisi d'aborder le sujet de la santé pour notre dernière chronique, c'est que 1995 a été marquée par la célébration de plusieurs « anniversaires ».

- D'abord, c'est la première fois que nous avons pu fêter **les 100 ans** d'une habitante de la commune, Madame Marie BERLEAU, ainsi que les **noces de**

platine (70 ans de mariage) de Monsieur et Madame Robert CATHELIN (nous en reparlerons dans la chronique « La chapelle et son présent »).

- Grâce aux tableaux ci-joints, vous avez pu mesurer **l'énorme écart de longévité** de nos concitoyens... (ainsi que la diminution du chiffre global de la population). Les chiffres sont ceux du recensement de 1990.

En 1804, sur 958 habitants, 23 seulement avaient plus de 65 ans.

En 1995, sur 526 habitants, 129 ont plus de 65 ans (dont 40 plus de 80).

Au XVIIème siècle, l'espérance moyenne de vie était de **30 ans**, elle n'était encore que de **50 ans** au début de ce siècle (actuellement on la chiffre à 80 ans pour les femmes, 72 pour les hommes).

- Cette année marque aussi **le Centenaire** du fonctionnement du **Bureau de Bienfaisance** dans la commune ; une loi de Juillet 1893 ayant fait l'obligation aux municipalités d'appliquer **l'assistance médicale gratuite aux indigents**, avec bons de visite et médicaments.

Ce bureau se réunissait deux fois l'an ; composé de 6 membres, il proposait au conseil une liste de personnes pauvres susceptibles de recevoir cette aide (il y en avait facilement 50 à 60). C'était la première fois que les municipalités et l'état s'investissaient dans une œuvre caritative et financière.

- Enfin, nous célébrons aussi le centenaire de la mort d'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité, **Louis Pasteur** qui permit, par ses patientes recherches médicales, de sauver des milliers de vies humaines.

C'est aussi en 1895 que **Roentgen**, un suédois, découvrit les Rayons X qui permirent les premières explorations du corps humain **vivant**, en dehors des dissections pratiquées depuis longtemps.

LA SANTE DE LA NAISSANCE A LA MORT au XIXème siècle

Bien des détails que nous allons vous donner ne vont pas manquer de vous étonner, de vous choquer parfois.

Il ne faut pas oublier de rappeler plusieurs détails pour essayer de les mieux comprendre.

1 – **Isolement total des hameaux** – Les quatre cinquième de la population y vivaient dans une campagne privée de chemins, ainsi, en 1804, sur 958 habitants, 840 vivaient dans ces hameaux contre 118 seulement dans le bourg.

2 – On n'avait **pas ou peu d'argent liquide**, on vivait sur les maigres récoltes de petites exploitations (3 à 5 ha) et les catastrophes naturelles, sécheresses, grêles, froids

intenses, ruinaient les pauvres cultivateurs qui devenaient des indigents, réduits parfois à la mendicité et au vagabondage.

3 - Enfin, **la méconnaissance totale de l'hygiène, de la propagation des maladies, l'insalubrité des habitations, et l'insuffisance de nourriture équilibrée** ne pouvaient qu'expliquer la fréquence des maladies et la précocité de la mort.

Première étape - **La Naissance**

Elle suivait généralement de peu les mariages ; la stérilité était un déshonneur ; les voisins ne manquaient pas d'observer la jeune épouse, pour voir si sa mine changeait ; si elle « rondinait » ; les commentaires allaient bon train... « elle attendrait ben famille » disait l'une, « bah ! c'est les premières rentes » répondait l'autre.

Une fois le doute dissipé, on essayait de deviner le sexe du futur bébé ! portait-elle en poire ou « ben » tout autour ; elle-même suspendait son alliance à un cheveu, le mettait au dessus de son ventre pour voir si « elle balançait ou tournait en rond ». On lui avait conseillé de manger pour deux et de contenter ses envies pour ne pas avoir des « taches de vin ou de fraise » ; si le petit garçon naissait avec un peu d'avance, on disait qu'il faisait honte à sa mère ; quant à la « drolière », on prétendait qu'elle prenait son temps pour se faire belle !... Les parents avaient « ben » essayé de faire le drôle en « lune vieille » et la fille en « lune croissante », mais on ne commandait pas à la nature en ce temps là.

Quand le moment était venu, on allait quérir la bonne femme u coin qui avait l'habitude de mettre au monde les enfants, on avait fait chauffer de l'eau dans la marmite et mis une vieille paillasse devant la cheminée « on allait pas salir des draps pour ça ». La future mère se « tortillait », la bonne femme « tirait la dessus », et le drôle était né. Il y avait bien une sage femme à Ligueil, mais fallait aller la chercher en carriole, « ça demandait 2 à 3 heures » et quand elle arrivait « le boulot était fait » ; et puis elle prenait cher, 12 à 13 francs par accouchement, ce qui était une petite fortune pour un journalier qui gagnait 20 sous par jour. (Propos recueillis par un Chapellois aujourd'hui décédé).

Voici donc notre petit nouveau né mis au monde par les soins de la bonne femme, elle lui **façonnait** la tête pour qu'elle soit bien ronde, et lui pinçait les narines pour qu'elles ne soient pas écartées ! Une fois sommairement lavé, elle lui avait, avec l'ongle (pas toujours propre), coupé le **lignou** sous la langue pour qu'il tâte mieux. Puis il était mailloté come une **momie**, jambes bien serrées pour qu'elles soient droites, un petit bonnet posé sur sa tête, on le plaçait dans un berceau, souvent une simple caisse en bois, parfois montée sur deux pivots pour permettre le bercement, des trous étaient placés de chaque côté pour passer des lanières afin que les chats et autres bestioles ne puissent venir étouffer l'enfant.

Quant au placenta et au cordon ombilical, ils étaient enterrés au pied d'un arbre. Le bébé mis au monde, la jeune mère avait regagné son lit et on lui avait servi la « **rotie** » de vin chaud pour le réconforter – sans surveillance prénatale avec les conditions « brutales »

de l'accouchement, on imagine sans peine les déchirures, les hémorragies et même les fièvres puerpérales qui s'en suivaient.

- Le **père n'assistait jamais** à l'accouchement ; on le félicitait si c'était un fils en lui disant « qu'il était rénové », l'enthousiasme était moindre s'il s'agissait d'une « pisseuse ».
- Comme les risques de mortalité du nouveau né étaient effrayants, dès sa venue au monde, il était souvent ondoyé et baptisé à l'église dans les 48 heures, au plus tard le dimanche suivant, et déclaré à la mairie.
- Ce n'est qu'en 1853 qu'il devint obligatoire de faire la déclaration d'un enfant mort-né, avec cette mention « présenté sans vie », auparavant on se contentait de l'enterrer dans le jardin au pied d'un arbre.
- La mère n'assistait pas au baptême puisqu'elle devait rester neuf jours au « plumard » et que, de plus, elle était considérée comme impure tant qu'elle n'avait pas subi la cérémonie des **Relevailles** ; elle ne devait se livrer à aucune tâche domestique, les voisines s'en chargeaient. Pour cette cérémonie qui dura jusqu'au début de ce siècle, la mère devait se présenter devant l'église, à une messe basse du matin, jamais vêtue de noir, un voile sur le visage et un cierge à la main ; le prêtre venait l'accueillir sur le seuil, disait une bénédiction, relevait son voile, elle pouvait alors assister à la messe et redevenir une paroissienne comme les autres.
- L'enfant avait donc été baptisé, mené à l'église (par tous les temps) par le père, le parrain et la marraine. C'était le parrain qui lui donnait son prénom « je te nomme Pierre ou Jean », alors il était lui aussi devenu un petit paroissien à part entière ; il pouvait désormais accéder à **la bonne mort** et être enterré **dans** le cimetière s'il décédait, les petits qu'on n'avait pas eu le temps de baptiser et qui étaient seulement ondoyés l'étaient seulement à **l'extérieur** près du mur, ce n'est qu'en 1881, lorsque les cimetières furent placés sous l'autorité municipale que cessa l'intransigeance de l'église ; tous les enfants, baptisés ou non, purent être enterrés dans les « coin des petits anges ».
- Jusqu'en 1850-60, on note très peu de naissances illégitimes, la morale religieuse et paysanne restait très vigilante ; également on note qu'il y avait peu de jumeaux qu'on appelait des « **bessons** ou **bessonnes** ». Sur les registres que nous avons consultés depuis 1800, nous avons constaté qu'au début du 19^{ème} siècle, le nombre des naissances était très important, 34 en 1806... et 43 en 1819 ; les deux tiers décédaient dans leur première année ; on « **faisait beaucoup d'enfants, mais on en gardait peu** ».
- Quand la mère et l'enfant avaient réussi à surmonter les épreuves de la naissance, l'allaitement maternel était la règle, le drôle était « torché » à chaque tétée, garni de couches plus ou moins propres faites dans de vieux linges usagés ; il n'était baigné dans un baquet que tous les 8 ou 15 jours car on pensait que **la saleté jouait un rôle protecteur** et que l'urine était bienfaisante pour les fesses, de

même, on n'enlevait pas les croutes de lait qui permettaient de « laisser sortir les humeurs !! » mais on n'avait pas oublié de lui mettre autour du cou un petit collier d'ambre avec la perle du « débors » contre les diarrhées, souvent y était attaché un petit sachet de camphre contre les épidémies, et sur le maillot, on mettait des médailles bénies ou autres « amulettes » pour protéger sa frêle vie.

La jeune mère allaitait le plus longtemps possible, quinze mois, parfois deux ans, pour éviter une nouvelle grossesse, et on limitait les rapports conjugaux car une grossesse n'était pas impossible pendant cette période d'allaitement, et le lait devenait alors nuisible à la santé de l'enfant. On avait, de même, limité les rapports conjugaux tant que la mère portait l'enfant de peur « d'engendrer des monstres » !!!

- Il y avait tout de même des cas rares où la mère devait avoir recours aux biberons ! pas stérilisés bien sûr ! rempli de lait de vache ou de chèvre, ce qui entraînait d'inévitables **diarrhées vertes**, première cause de la mortalité infantile.
- Lorsque la période du sevrage était arrivée (vers les quinze mois avons-nous dit), on administrait à la mère de la **tisane de persil** ou on lui appliquait **des feuilles de chou sur « l'estouma »** (les seins). Une fois sevré, le petit était nourri de bouillies, de panades, de petite graissées de fromage ou de rillettes ; cette alimentation peu équilibrée lui donnait un visage « ben rond » et des petites « coches » aux bras ; on complimentait la maman en lui disant que son petit était gras **comme une loche**.

Lorsque la mère devait aider son mari aux travaux des champs, l'enfant était transporté sur un **chevalet** dépliant, à la maison il était placé dans une « boudrone ou baillotte » jambes bien serrées et droites (privées de la lumière solaire, ce qui sera la cause de bien des rachitisme plus tard), il ne fallait surtout pas le laisser aller **à quatre pattes...** ce qui était le propre de l'animal !!!

-Quand arrivait le moment où il devait faire ses premiers pas, on le revêtait d'une espèce de robe, des petites galoches aux pieds, on le mettait dans une « **promenade** » où on l'attachait à un virou ou tourniquet. Quand il savait marcher tout seul, on disait qu'**il s'était lâché**.

- Bien entendu, si l'enfant était malade, on n'appelait pas le médecin puisque le drôle ne pouvait pas dire où il avait mal ; et le **Toubi** ça coûtait cher !!! et pourtant que de souffrances enduraient ces petits êtres ! **diphthéries, pneumonies, fièvres et convulsions, diarrhées, méningites, coliques rouges** (appendicites) etc. Quand il y avait une éruption de boutons, dont on ignorait l'origine : rougeole, varicelle, scarlatine ? on lui donnait des mets épicés et on l'enveloppait de couvertures pour le faire **suer et sortir les boutons**. La variole faisait des ravages mais la vaccination (pourtant inventée par Jenneren) était refusée par les parents car on l'accusait de rendre aveugle et surtout elle laissait une marque indélébile sur le bras ou la cuisse ! mauvais souvenir des marques infamantes que portaient autrefois les condamnés. La gale et la teigne étaient fréquentes.

Bien sûr, on savait soigner les petits bobos avec des « remèdes de bonne femme » les **coupures** – par application de fleurs de lys conservées dans de l'eau de vie (il y en avait toujours une bouteille sur la cheminée) - ; les **cobes** (bosses) étaient frottées avec de l'huile et l'on appuyait « ben fort » dessus une pièce de monnaie que l'on tenait serrée avec un mouchoir. Pour les **verrues**, rien de tel que le jus d'une tige de chélidoine frottée dessus, sur **les piqûres de guêpes ou d'abeilles**, on appliquait des feuilles de géranium ou de plantain et même un oignon coupé en deux. En cas d'irritation des yeux, on mettait des compresses d'eau du puits qui avait été **tirée le jour de la Saint Jean** avant soleil levé. Les **panaris** si douloureux, étaient soulagés par une décoction de Molaine bouillie avec de la mie de pain. Contre les **vers** et le **ténia** surtout, rien de tel que l'amande du pépin de citrouille ; enfin si le **pipi au lit** se prolongeait par trop, on faisait coucher le « coupable » sur une paille remplie de fougère mâle.

-Mais il y avait des fois où cela ne suffisait pas ; alors on faisait appel à la « guérisseuse » ; elle avait le **livre des secrets** (transmis de mère en fille) grâce à des prières, des incantations, à l'application des mains, elle guérissait **le Carreau**, maladie intestinale grave du nouveau né, le **muguet** (aphtes) muguet blanc dans la bouche et rouge pour l'estomac, qui empêchaient une alimentation normale ; elle savait arrêter **le feu** des brûlures et **le venin** des morsures de serpents.

- Notre petit « **quenjaud** » ayant réussi à surmonter ces premiers dangers restait toujours dans les **cotillons** de sa mère, mais, dès cinq ans, sans vraiment avoir profité de ce que nous appelons maintenant « une enfance » avec jouets et câlineries, il était déjà un petit **adolescent** à qui l'on commençait à confier de petites tâches : aller chercher du petit bois, donner à manger aux poules et aux lapins, aller quérir les œufs dans le « guche » aux poules, ou encore aider sa mère à glaner dans les champs après les moissons ! L'école n'étant devenue obligatoire qu'en 1882 ! bien souvent les gamins étaient envoyés « en place » dès huit ou neuf ans.

Deuxième étape : L'adolescence

Placés, comme nous venons de le dire, ils gardaient les chèvres ou les moutons, les gamins servaient de « **petits vaque à tout** » et les « drolières » de **bonnes**.

Ils devaient travailler très dur, de soleil levé à soleil couché, nourris de soupes, de graissées, de miots... et surtout de pain ; bien las le soir, ils allaient coucher dans les écuries « sans chandelles », les filles, elles, dormaient dans les granges à foin... en compagnie des puces et des rats. Savez-vous que ce n'est qu'en 1929 que fut votée une loi **interdisant de faire coucher les domestiques dans les écuries**.

Pour une fois, je me permettrai de citer un exemple personnel de l'usure précoce engendrée par le travail pénible exigé chez les adolescents (*le cas n'est, hélas, pas isolé*).

- Mon père qui était le troisième enfant d'une famille pauvre qui en comptait cinq, fut placé à neuf ans comme petit commis boucher chez un oncle du Grand Pressigny ; il me disait qu'on se levait à 5 heures du matin et ne se couchait guère avant 22 heures !! Peu de temps avant sa mort, à 53 ans, le médecin m'a dit qu'il avait le cœur usé comme un homme de 80 ans (il faut dire aussi qu'il avait fait deux ans de service militaire et quatre ans de guerre).

Nous retrouvons des traces des conséquences du travail pénible imposé trop jeune à des adolescents en consultant les registres des **Conseils de révision** de l'époque, entre 2800 et 1870 : la majorité des conscrits étaient réformés **pour défaut de taille...** et la toise était à 1,55 mètre ; pour l'année 1856, nous avons un chiffre précis, sur dix appelés, **un seul fut déclaré bon pour le « service »** (lequel était à l'époque de 7 ans !!!).

- Voici quelques motifs d'exemptions : **poitrine rétrécie, faible de complexion, corps trop plat, mauvaises dents, une jambe plus courte que l'autre, un doigt de pied monté sur l'autre, bossu, idiot !!!** le mot rachitisme n'était pas prononcé, mais il était plus ou moins omniprésent.

Si nous pouvons ainsi avoir un aperçu de l'aspect physique des jeunes gars de l'époque, celui des filles ne devait guère être plus brillant, beaucoup de boiteuses... d'autres avaient les jambes **croches** ! quant à « l'hygiène intime », ce mot là n'était guère connu et après tout... les culottes fendues... ou leur absence, on ne sentait pas trop les mauvaises odeurs sous les cotillons ; n'empêche que cette absence de propreté ne manquait pas de causer de gros problèmes pendant les grossesses.

Troisième étape : La vie adulte

Après le mariage, la vie de dur labeur continuait avec encore plus de difficultés pour la femme accablée par les fréquentes maternités, les enfants à élever, les travaux des champs auxquels elles prenaient souvent part ; les hommes qui s'en revenaient le soir à soleil couché après avoir peiné tout le jour, étaient trempés de sueur, ils ne changeaient pas de chemise pour dormir ; comment s'étonner alors qu'ils attrapent **des chauds froids (des rafferdissements), des « pulmonies », des coups de sang, des septicémies** pour des plaies mal soignées. Ce n'était pas leur alimentation qui pouvait leur donner des forces pour soutenir cet excès de travail, alors ils se rabattaient sur les petits verres de gniole en compensation ! Il ne faut pas oublier que dans certaines fermes, il s'en faisait 2 à 300 litres par an ! **les cirrhoses** et la **débilité** (chez leur progéniture) n'étaient pas rares.

En plus de ces maladies habituelles, il y avait **les épidémies** qui s'abattaient sur des organismes sans défenses (nous en reparlerons dans notre annexe).

Il ne faut pas oublier que la rage par morsures de loups ou de chiens enragés faisait aussi des victimes ; en 1880, 200 personnes en furent victimes en Indre et Loire (ce n'est qu'en 1885 que le vaccin de Pasteur fut utilisé pour la première fois).

La rage provoquait des douleurs atroces ! les remèdes ne l'étaient pas moins ! – on cautérisait la plaie au fer rouge- et en cas d'insuccès, il ne restait plus qu'à étouffer le malheureux entre deux oreillers !

Bien sûr, il y avait des douleurs plus légères ! ne serait-ce que les maux de dents, la plupart des mâchoires étaient pleines de chicots (la brosse à dents et le dentiste étaient inconnus) quand la douleur était trop vive on mâchait du tabac ! mais il fallait tout de même arriver à les arracher ! pour cela on allait trouver **le maréchal ferrand** !!!! ou encore, si on avait l'occasion d'aller à la foire de Ligueil, l'arracheur de dents grimpé sur son estrade faisait la réclame ! et le courageux client auquel on n'avait pas manqué de donner un petit verre d'eau de vie avant l'intervention, subissait cette « intervention » barbare avec des instruments.... ! ses cris étaient étouffés par le roulement du tambour du compère présent à côté de « l'opérateur ».

De quels remèdes disposait-on pour se soigner (on n'appelait pas le médecin, trop cher ou trop éloigné) ?

Pour les coups de sang, les congestions, si on n'utilisait plus les saignées à la lancette depuis la Révolution, on avait recours aux **sangsues** placées le plus souvent au lobe de l'oreille ; lorsque celles-ci, gorgées de sang tombaient, pour arrêter l'hémorragie, on appliquait bien fort un gros haricot coupé en deux.

Pour les « **pulmonies** » on avait recours aux **ventouses**, aux **cataplasmes**, aux **enveloppements**, l'important c'était de faire transpirer pour faire évacuer les humeurs mauvaises, à cet effet, on utilisait aussi les tisanes !

Les tisanes de toutes espèces étaient largement utilisées : à **la queue de cerises** pour faire uriner, à **la bourdaine** pour la constipation, à **la menthe**, à **la verveine**, au **tilleul** pour digérer, **des bains de pieds au son** pour les engelures ; l'application de **joubarbe** pour les brûlures... et les cors aux pieds ! on mâchait aussi de l'ail pour chasser les vers ! toutes ces plantes étaient cultivées dans les jardins.

Si l'arracheur de dents fréquentait les foires, il n'était pas le seul charlatan présent ; ses « confrères » vantaient leurs pommades, les sirops miracles capables de tout guérir (ils exhibaient de faux diplômes et de faux certificats) ; il y avait aussi le **marchand de lunettes** qui en avait tout un assortiment dans sa boîte ; le client triait dans le tas pour trouver la paire qui améliorerait sa vue !!!

Quant aux « **rhumatisses** », -ils existaient bien sûr, mais on ne se plaignait pas de ses douleurs ; on disait **que c'était un brevet de longue vie** ! (appréciable à une époque où l'on mourrait si jeune) – un « spécialiste rhumatologie » établi à Tours reçut trois clients dans l'année 1931.

Bien entendu, les adultes faisaient appel à la guérisseuse ou au **rebouteux** si l'on se faisait un **devers** en cas de chute ou de faux mouvement.

Du caner, qui est souvent une maladie de l'âge mûr, on en parlait peu, on l'appelait **le mauvais mal** ! toujours fatal hélas. De tout ceci, on peut tirer une première conclusion, **le 19^{ème} siècle jusqu'en 1880**, fut celui de **l'échec médical**.

A partir de cette date, les choses changèrent lentement mais sûrement ; pourquoi ?

Les lois de Jules Ferry de 1882 rendirent l'école gratuite et obligatoire et la vaccination antivariolique pour y entrer ; l'état des routes et chemins qui s'étaient considérablement amélioré depuis 1850 permettait désormais aux enfants de se rendre à l'école du village.

Le maître d'école, qui jouissait d'un grand prestige auprès de ses élèves, grâce **aux livres** que l'on savait maintenant lire, à de grands tableaux imagés, expliquait le **fonctionnement du corps humain**, la nécessité de **l'hygiène** (la propreté des mains était vérifiée tous les matins, ainsi que celle de la tête pour éviter la propagation des poux), les leçons de morale dénonçaient les méfaits de **l'alcoolisme**, sur les livres de sciences on trouvait quelques notions de **puériculture** ; de bonne alimentation et surtout on évoquait les ravages de **microbes** dans la transmission de maladies contagieuses (les découvertes de Pasteur à l'époque expliquaient le rôle de la contagion dans la propagation de ces maladies) et surtout il y avait un délai **d'éviction** de l'école pour chacune de celles-ci.

Par ailleurs, chaque élève avait un **Carnet de santé** où chaque année, le Docteur Charlot, médecin inspecteur des écoles à Ligueil, venait dans l'école, mesurer, peser, examiner les enfants, notant les détails et éventuelles anomalies qui étaient constatées et communiquées par le maître, aux familles.

Deuxième facteur de progrès, **la loi de Juillet 1893** votée pour permettre aux pauvres de bénéficier de **l'Assistance médicale gratuite**, comme nous l'avons mentionné au début ; cela donnait la possibilité aux plus jeunes comme aux plus âgés, même sans ressources, de pouvoir être soignés. C'est ainsi qu'en 1895, 67 personnes purent bénéficier de bons de visites et de médicaments ; les chargés de consultation à Ligueil étaient les Docteurs **Raguin et Cornet**, le pharmacien **Léon Bion**, la sage-femme **Mme Boisseau**.

La consultation de jour coûtait 1 franc (2 francs la nuit) et 10 francs un accouchement. Lorsque le médecin conseillait un transfert à l'hôpital de Loches, la journée y était facturée 1,72 franc en médecine, 1,97 franc en chirurgie, mais dès 1911, on constata (déjà) des abus, et il fut décidé qu'il ne serait distribué que quatre bons de visite par an ! et qu'en cas de maladie prolongée, il faudrait envisager l'envoi à l'hôpital.

Un troisième facteur de progrès non négligeable fut l'ouverture en 1889 de la ligne **de chemin de fer** Esvres, Ligueil qui permettait aux gens d'aller plus facilement au « Toubi » à Ligueil par tous les temps.

D'autres lois furent votées pour permettre à un plus grand nombre des secours et des soins médicaux.

Ainsi, en juin 1905, il fut décidé de fournir une **allocation mensuelle** aux infirmes ou aux incurables privés de ressource ; elle était fixée à 7,50 francs par personne, 15 francs pour un couple.

En juin 1913, une loi prévoyant **l'aide aux femmes en couches** fut adoptée, elle était de 0,75 franc par jour plus 0,50 franc en cas d'allaitement, elle fut suivie d'une autre en Juillet de la même année, pour **l'aide aux familles nombreuses** ayant au moins cinq enfants vivants de moins de 13 ans (ce fut le cas de huit familles Chapelloises totalisant donc 40 enfants).

La moitié des séances de Conseil Municipal au début du siècle était **occupée par l'examen de tous ces cas « sociaux »** présentés pour approbation par le Bureau de Bienfaisance, qui, en plus, proposait une liste de ceux susceptibles de recevoir des bons de pain gratuit pour le 14 Juillet (une cinquantaine en moyenne... et j'en ai retrouvé trace jusqu'en 1939 !!).

Quatrième étape : La vieillesse et la mort

Malgré les progrès bien timides de la médecine, comme nous l'avons déjà dit en début de cette chronique, l'espérance moyenne de vie en 1900 n'était encore que de 50 ans. Les « vieux parents » restaient chez leurs enfants jusqu'à leurs derniers jours, rendant de menus services tant qu'ils le pouvaient, la chaise au coin du feu leur était réservée.

Mais quand « l'heure » était venue, tout le hameau savait que le père un tel ou la mère une telle allait « **passer** », on avait appelé le curé pour qu'il vienne administrer les derniers sacrements. Dès que la mort était constatée, on fermait les volets, parfois on arrêtaient les pendules. Le défunt était revêtu de son plus bel habit, plusieurs cierges étaient placés à ses côtés, et, sur une chaise, on avait posé une assiette remplie d'eau bénite dans laquelle était posé un brin de buis, les voisins, les amis venaient donner le « **bénit** » au mort, il était veillé jour et nuit par les proches, le village avait été aussi informé par le glas sonné à l'église, lequel comportait un certain nombre de tintements pour un homme et une femme.

Le menuisier était venu prendre les mesures pour confectionner le cercueil (bien modeste alors) et le fossoyeur avait été prévenu de creuser la tombe (les caveaux n'existant pas encore pour les gens modestes).

A La Chapelle, les toutes premières inhumations au XII^e et XIII^e siècles s'étaient faites dans l'église même, mais un édit de 1776 l'avait définitivement interdit. On avait donc établi derrière celle-ci le grand et le petit cimetière (pour les enfants). A une date non précisée, ces deux cimetières furent transférés sur l'actuelle place Jasnin ; mais une loi de 1884 interdit la présence de cimetière au cœur des villages, et la mairie dut acheter en 1885 le terrain où il se trouve actuellement (la première inhumation y eut lieu en 1886).

En Bretagne et dans quelques autres régions, les cimetières sont restés dans le centre du bourg près de l'église.

Les fossoyeurs avait requis des porteurs pour transporter le cercueil sur un brancard ; il en coûtait 6 francs par porteur dans le bourg et 9 francs ans la campagne (ce n'est qu'en 1936 que la commune fit l'acquisition d'un corbillard... d'occasion).

Le jour de l'enterrement, le prêtre précédant l'enfant de chœur (portant le bénitier) allait toujours chercher le cercueil du défunt à son domicile ; quant à la cérémonie elle-même, elle se déroulait selon la « classe choisie » en première classe on avait droit à 28 cierges, 18 en deuxième classe et 16 en troisième ; les tarifs de la messe variant, bien entendu, avec la classe choisie. Toute la famille était vêtue de noir, les femmes portant d'épais voiles de crêpes à leurs chapeaux et les hommes de la proche famille des brassards ; un **repas d'enterrement** suivait toujours la cérémonie.

Pour tous les jours les femmes qui portaient alors des coiffes brodées, en mettaient de simples entourées d'un ruban noir pour signaler leur deuil.

Il était de coutume de célébrer une **messe de huitaine** et une autre de **bout de l'an** auxquelles familles et amis assistaient toujours.

On imagine aisément combien les prêtres de village à l'époque étaient sollicités ! A titre d'exemple, en 1819, il y eut 43 baptêmes (sans compter les ondoiements), 48 décès (sans compter non plus les déplacements pour administrer les derniers sacrements) mais seulement 5 mariages ! (ce qui est nettement moins que d'habitude), ajoutons encore qu'à la grand messe du dimanche, était lue la longue liste des **recommandations aux prières**.

ANNEXE

La chronique qui va suivre concerne les Epidémies, les Médecins, les Apothicaires, les Pharmaciens, les Sages-femmes, les Hôpitaux et les Hospices de notre canton, car notre commune n'ayant jamais disposé de membres du corps médical, il nous a fallu consulter des dizaines de livres et documents sur le sujet, ce n'est que grâce aux prêts du Bibliobus que nous avons pu essayer de mener à bien cette difficile enquête.

Les épidémies

La Lèpre : Rapportée d'Orient par les Croisés au XII^e et XIII^e siècle, elle se propagea en France, dans notre région surtout puisque l'on sait qu'à Loches, à Tours, à Chinon existaient **des maladreries** où l'on enfermait les malades, ceux qui erraient sur les routes devaient signaler leur présence en agitant un cliquet. Elle persista avec plus ou moins de virulence jusqu'à la fin du 16^{ème} siècle, alors elle disparut pratiquement d'Europe. Ce n'est tout de même qu'en 1873 qu'Hansen découvrit le bacille responsable de la maladie – n'oublions pas qu'il y a encore 14 millions de lépreux dans les pays du Tiers Monde, en Afrique surtout.

La Peste : « Fléau du Moyen-Age et de la Renaissance » qui décima un tiers de la population d'Europe, n'épargna pas notre Touraine : Tours, Amboise, Chinon, Loches connurent plusieurs vagues d'épidémie. La première manifestation de cette terrible maladie, appelée Peste noire, eut lieu à Marseille en 1346, lorsque des pestiférés, embarqués à Gênes, débarquèrent dans le port. Elle se propagea dans toute la France puis l'Europe à une vitesse phénoménale. Dès 1351, on la signale à Tours, à Loches, malgré les triples murailles qui protégeaient la ville. Elle gagna Ferrière Larçon, St Senoch, Ligueil, sûrement aussi La Chapelle ! On disait que c'était le châtement divin pour punir les crimes de l'espèce humaine.

Grâce aux travaux d'une savante paléographe sur la ville de Loches, nous savons qu'il y eut au moins quatre périodes d'épidémie ; en 1484 où 800 personnes périrent entre la St Jean et Noël (jusqu'à 19 personnes enterrées le même jour), une autre série grave se produisit entre 1516 et 1534 ! Le seul remède pour les plus riches étaient de fuir au plus vite, pour les autres la ville engageait des barbiers chirurgiens fort bien payés ! qui ne savaient que pratiquer la saignée, et isoler les malades. On peignait des croix blanches sur les portes des maisons où il y avait des pestiférés... et des cadavres à enterrer !

Les médecins avaient une tenue particulière, le visage protégé par une espèce de bec rempli de parfums ; quant aux cadavres, ils étaient transportés de nuit par des fossoyeurs (revêtus d'une casaque de bure ornée d'une croix blanche pour qu'on s'écarte d'eux) et jetés dans des fosses remplies de chaux.

Nous n'avons pas de renseignements précis pour La Chapelle, mais tout porte à croire qu'elle n'échappa pas au fléau ! Puisqu'on la signale (outre à Loches) à Barrou, où elle fit 60 victimes en 1632 et au Grand Pressigny 84 en 1634 et nous savons aussi qu'une maladrerie (qui avait servi autrefois au Léproux) existait à Ste Maure, Faubourg St Michel.

Le Choléra : ou « Mal indien » fut signalé pour la 1^{ère} fois dans notre département à Cravant, 16 enfants cholériques décédèrent à la même époque à St Epain et à Ste Maure en 1832 ; on compte pour cette année 40 décès à La Chapelle, mais le choléra en était-il responsable ?

Le Typhus : en 1814-1817 (véhiculé par les poux) fut signalé à Tours en 1814-1817 en raison de l'afflux des prisonniers des guerres de l'Empire qui avaient été cantonnés dans cette ville, on ne sait pas si l'épidémie sévit aussi chez nous car 48 décès furent enregistrés en 1819 (Rappelons les terribles ravages qu'il fit dans les camps de concentration en 1940-45).

Mais voici maintenant la **liste des épidémies dont nous possédons des renseignements fiables et chiffrés** concernant notre commune.

Epidémie de péripneumonie : en 1782-83, elle fit l'objet d'une étude très détaillée du Dr Jean Moreau de Manthelan, dans cette dernière ville elle fit 145 victimes et 128 à St Branches, à la Chapelle on note 72 décès en 1781 et 65 en 1782, dus sûrement à cette maladie.

Epidémie de typhoïde, variole : entre 1869 et 1871, 128 chapellois en furent les victimes, en février 71 on déplora jusqu'à 5 morts par jour qu'on ne pouvait enterrer, tant le sol était gelé.

Une seconde **épidémie de typhoïde et d'influenza** survint en 1880 et s'abattit sur le village où les habitants étaient affaiblis par les rigueurs du précédent hiver ; le curé Brissard faillit en mourir.

Quant à la Tuberculose appelée phthisie, consommation tout au long du siècle, elle décima surtout les jeunes qui vivaient au milieu de familles contaminées ; on en connaissait mal la cause et la propagation...et le remède !

Les Médecins, les Barbiers chirurgiens

Jusqu'à la Révolution on peut dire que le personnage et le rôle du médecin n'avaient guère évolués depuis ceux caricaturés dans les comédies de Molière. Le médecin se contentait d'observer le malade, de prendre son pouls, de regarder sa langue... et ses urines !! Cela suffisait à établir son diagnostic !!! Le plus souvent il prescrivait clystères et saignées, lesquelles étaient pratiquées par les **Barbiers**, pour des opérations plus délicates, mais encore combien sommaires, c'étaient les « **chirurgiens** » qui s'en chargeaient compte tenu de la méconnaissance du corps humain !

L'extraction de fistules, de la pierre et des hernies était souvent risquée ! Si le médecin prescrivait des remèdes ceux-ci étaient préparés par les **Apothicaires** (dont nous allons reparler). Pour la petite histoire, sachez que le médecin de Louis XIII lui prescrivit 47 saignées et 223 clystères en six mois ! de quoi rendre bien affaiblis les plus vaillants.

Quant aux médecins de l'époque qui nous intéressent, nous avons pu pour Ligueil en retrouver l'existence depuis 1784, mais leur clientèle était sûrement des plus limitées, ceux du bourg même de Ligueil avaient plus de possibilités de venir aux consultations, quant aux habitants des communes et hameaux voisins (où ils devaient se rendre à cheval par des chemins souvent impraticables), on imagine qu'on ne devait pas faire souvent appel à eux ! Tout au moins jusqu'aux lois promulguant des visites gratuites pour les indigents.

On appelait pas le médecin pour « rin » c'est ainsi qu'à la fin du siècle, sur 21 bulletins de décès dont nous avons pu avoir connaissance, 9 seulement avaient été constatés par un docteur.

Voici la liste de médecins de Ligueil (sauf imprécisions de date) :

1784 François Patry,

1789 Caillaut,

1814 Patry (fils, qualifié d'officier de santé, 3 ans d'études seulement),

? **Delaunay,**

1876 Bonamy,

1894 Boutet,

1897 Raguin – Cornet,
1900 Raguin – Cornet – Coursault,
1920 Galimant,

Certains grands médecins Tourangeaux firent honneur à la Profession :

Origet – médecin de épidémies en 1794,
Pierre-Fidèle Bretonneau – Chef de l'hôpital général de Tours en 1815,
Velpeau – qui publiera un traité d'accouchement en 1829 et de nombreux autres ouvrages,
Trousseau – élève de Bretonneau, il pratiqua la 1^{ère} trachéotomie en 1837.
Tonnelle – directeur de la 1^{ère} école de médecine de Tours en 1841.

Apothicaires et Pharmaciens

Les premiers Apothicaires dont le rôle était de préparer les remèdes furent les moines **des Abbayes** où étaient recueillis les pauvres et surtout les pèlerins (il en existait une à Bourgueil, une à Cormery et une importante à Marmoutiers). Dans les jardins de ces abbayes étaient cultivées des « simples », plantes médicinales pour la fabrication des tisanes, potions, onguants.

Une ordonnance de 1450 prescrivit que ce rôle devait être tenu par des laïcs ayant subi un apprentissage de 4 ans chez un maître apothicaire, au bout de ces 4 ans, ils devaient réaliser un **Chef d'œuvre**, généralement de la **Thériaque** contenant 60 drogues différentes, dont l'opium – elle était censée guérir toutes les maladies.

L'apothicaire tenait boutique, et les médicaments contenus dans des bocaux, souvent joliment décorés, étaient offerts à la vue des clients.

Nous avons fait une très intéressante découverte ans les ouvrages consultés. Un médecin de loches « Théodore Bretonnayau » sic, qui avait 15 enfants voulut faire faire à l'un de ses fils Théodore, un apprentissage d'apothicaire chez Collineau établi à Ligueil, il épousa la fille de Bertrand Bonneau, un de ses frères René épousa la sœur de cette dernière, ls familles Bonneau et Bretonneau fondèrent une sorte d'association de « Chirurgiens-apothicaires » tenant officine à Ligueil ! Ils n'étaient pas les seuls puisqu'on dénombre dans cette ville pas moins de 6 chirurgiens-apothicaires en 1625 et 9 !! en 1652. C'est dans cette lignée de Bretonneau, Bonneau, que naquit le grand médecin Pierre-Fidèle en 1778 que nous avons cité plus haut.

De l'Apothicaire au Pharmacien

Si nous avons retrouvé la trace de nombreux apothicaires de Ligueil, nous avons été incapables de retrouver celle des 1ers pharmaciens !

Nous savons seulement qu'en 1837 il n'y en avait aucun à Ligueil, seulement 3 à Loches et 1 à Ste Maure. Comment et où s'approvisionnaient les médecins ? Dont nous avons

mentionné les noms cités plus haut ? Voici la seule liste que nous avons pu établir concernant cette commune !

Léon Bion (il fut aussi maire),
Bigeault 1896
Leblond 1901,
Joulia 1925

Les pharmaciens de l'époque restaient des « préparateurs », il n'y avait guère de médicaments conditionnés, sirops, pilules, suppositoires, pommades étaient confectionnés dans l'officine selon les indications et les proportions fournies par ordonnance médicale.

Les Sages femmes

Héritières des Matrones de l'ancien régime, leurs connaissances en matière de conception, d'évolution de la grossesse, d'accouchements et de soins étaient bien limitées, elles n'étaient guère populaires auprès de la clientèle campagnarde qui préférait faire appel à la « bonne femme » du coin comme nous l'avons vu. Ce n'est qu'en 1785 que les futures Sages femmes durent subir un examen devant la communauté des chirurgiens de Tours.

Des cours étaient donnés par un certain Docteur Herpin ! Les candidats devaient être jeunes, savoir lire ! et écrire, posséder un certificat de catholicité du curé et, un, de bonne vie et mœurs délivré par le maire, mais elles étaient prévenues qu'elles devaient avoir des moyens d'existence annexes !! car leurs gains ne pouvaient être que modestes ! On voit aisément pourquoi. Il fallut attendre 1893 pour qu'une loi générale règlemente la profession et fasse obligation d'appeler le médecin en cas de complications et pose du forceps, en particulier.

Contrairement aux pharmaciens dont nous ignorons à peu près tout avant Léon Bion, nous avons retrouvé la liste des Sages femmes de Ligueil (sauf erreurs ou omissions) :

1813 Mme Mercier (celle qui intenta un procès à la Veuve Audebert de la Chapelle l'accusant de faire des accouchements sans diplômes),
? **Mme Rigault**,
? **Mme Bergeron**,
1895 Mme Boisseau,
1900 Mme Pirault,
? **Mme Douady**,
1920 Mme Dugas.

Hôpitaux et Hospices

Les hôpitaux étaient considérés comme de véritables mouiroirs ! Celui dont dépendait La Chapelle était à Loches, son origine est un ancien Hôtel Dieu fondé par les sœurs Augustines en 1628 pour y accueillir pèlerins et surtout indigents ; les salles, de grandes

tailles, comportaient un autel au fond (on y soignait les âmes en même temps que les corps), les lits étaient placés de chaque côté de l'allée centrale, on couchait parfois 2 ou 3 patients dans le même lit ! Les contagieux, les mourant, les aliénés, les filles de « mauvaise vie » venues pour accoucher, tous partageaient le même air vicié et puant qui abrégait les jours des moins atteints. Ce n'est qu'en 1839 qu'on sépara les aliénés des autres patients (au prix de 1,50 F par jour ils furent envoyés à Tours).

Il n'y avait pas de médecin spécialement attaché à l'hôpital, il venait à jour fixe prescrire aux sœurs soignantes les remèdes à donner, les sœurs se bornant à fabriquer les tisanes, les emplâtres, les onguents, il y avait tout de même quelques médicaments efficaces : **le laudanum** à base d'opium, pour calmer les souffrances, **le quinquina**, contre les fièvres, **l'ipéca** un vomitif. On disposait aussi de **stéthoscopes** inventés par Laënnec en 1816 pour l'auscultation pulmonaire, quant au **thermomètre** il ne fit son apparition qu'à la fin du siècle, la fièvre n'était diagnostiquée que par l'accélération du pouls. On comprend mieux la réflexion d'un chapellois qui préférait se mourir tout seul.

Les hôpitaux ou **hospices pour enfants trouvés**

Si dans nos campagnes on abandonnait peu les enfants, et qu'il y avait fort peu d'enfants illégitimes, il n'en était pas de même en ville, à Tours par exemple, les petits, dès leur naissance étaient laissés à la porte d'une église ou d'un hôpital tenu par des sœurs, un **Tour**, sorte de petite cage pivotante, était placé dans un mur à l'extérieur, la pauvre mère y déposait son bébé en cachette, refermait la port et tirait une sonnette, la sœur tourière faisait pivoter le tour et recueillait le bébé ; ce petit n'ayant pas de nom on lui attribuait souvent celui du mois de son abandon ! C'est ainsi l'origine : des **Janvier, Février, Avril, Noël** ou des **Dutour**.

C'était à l'hôpital de la Madeleine situé à l'extrémité du Faubourg de St Pierre des Corps, tenu par les Sœurs grises, qu'étaient recueillis ces petits malheureux, il en entrait facilement 180 chaque année, 2 sur 3 mouraient dans leur première année, et ceux qui restaient encore en vie étaient confiés à des nourrices de campagne. Sur les recensements de la fin du siècle, dans la commune, on trouve ainsi 3 ou 4 nourrissons confiés par les hôpitaux de Tours mais aussi parfois de ceux de Paris.

Les hospices de vieillards

On pense qu'à Ligueil dès le 15^{ème} siècle, il y aurait eu un Hôtel Dieu, Faubourg de Pontcharreau, qui accueillait vieillards et incurables mais c'est grâce à un legs très important, 400 000 Frs or, de Balthazar Besnard, que fut fondé cet hospice cantonal que nous connaissons et qui est devenu la très moderne Maison de retraite que nous connaissons tous et qui accueille 160 à 170 pensionnaires.

Conclusion

Après avoir examiné à peu près tous les types de soins dispensés aux malades ! il ne faudrait pas oublier les « tentatives » de guérison que pouvaient apporter les pèlerinages ou les prières adressés aux saints « réputés » pour leur pouvoir :

St Gilles et Ste Appoline pour le mal de dents,
St Martin pour les furoncles,
St Roch pour la peste,
Ste Madeleine pour favoriser les accouchements,
St Avertin pour les vertiges et la folie,
St Blaise pour les maux de gorge,
St Lazare pour la lèpre et la peste,
St Genarlph pour la dans de st Guy,
... et j'en oublie sûrement.

Si des guérisons avaient été obtenues de cette façon, on n'omettait pas de mettre des plaques d'**ex-voto** dans les églises.

Nous avons essayé avec nos modestes moyens d'évoquer un passé médical qui doit paraître à peine croyable aux jeunes générations, mais imaginez à l'inverse quel serait l'étonnement de nos arrières grands parents, s'ils voyaient que l'on peut faire ou ne pas faire des enfants sur commande, que l'on peut photographier un fœtus dans le ventre de sa mère et en connaître le sexe, que l'on peut accoucher sans douleur, que l'on peut vivre avec le cœur d'un autre après transplantation, que l'on peut aussi « photographier », grâce au Scanner ou à l'IRM, toutes les parties du corps y compris le cerveau, que l'on peut enfin dépister, grâce aux microscopes perfectionnés, toutes ces petites « bestioles » qui ont causé tant de maladies qu'on ne savait soigner et que des médicaments miracles ont permis enfin de combattre efficacement.

Ils seraient aussi étonnés de savoir que, l'hôpital moderne est un lieu de guérison et d'espoir et non plus un mouvoir ; ils ne manqueraient pas non plus d'être heureux et surpris de savoir que, riches ou pauvres, depuis l'instauration de la sécurité Sociale, en octobre 1945, ils peuvent bénéficier de soins médicaux.

On vit plus vieux !

Mais vit-on plus heureux ?